

## Dans ce Numéro

Un peu d'histoire . . . . .	page 2
Conseil Municipal. . . . .	page 2
Travaux . . . . .	page 3
Le Coin des Associations . . . . .	page 4
Environnement . . . . .	page 6
Vie communale . . . . .	page 8
Vie Pratique . . . . .	page 11
Finances . . . . .	page 11



## Edito

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*J'espère que les vacances d'été 1997 qui viennent de se terminer, vous auront permis de faire le plein d'énergie et de partager de merveilleux instants de joie et de bonheur en famille. J'adresse à tous ceux qui n'ont pas connu de trêve dans leurs difficultés mes meilleurs vœux de courage.*

*La rentrée scolaire 1997/1998 a elle été marquée par l'arrivée d'un nouveau Directeur à l'école d'Asnières, Monsieur SATRIN, à qui je salue la bienvenue, et forme le vœu d'une bonne collaboration avec la municipalité, par l'ouverture d'une classe supplémentaire à Asnières et le maintien du nombre de classes à l'école de Baillon après que la fermeture d'une classe ait été envisagée.*

*Cette période de rentrée est aussi celle de l'arrivée de nouveaux habitants. Je leur salue la bienvenue à Asnières-sur-Oise.*

*Le Conseil Municipal respectueux de ses engagements et de son programme s'est également remis au travail avec un plan de charges pour l'automne 1997 déjà bien rempli, jugez en ! :*

- terminaison des travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux dans la rue Pierre Brossolette,
- lancement de la procédure pour la réalisation des travaux de voirie dans la rue de Royaumeumont,
- ouverture de l'enquête publique pour la modification du plan d'occupation du sol,
- création d'un rond point et aménagements au carrefour des rues de Royaumeumont, Grande rue et rue de Touteville,
- livraison dans le cadre du SIVOM de trois courts de tennis, de deux mini-tennis et d'un mur d'entraînement à Maspoli,
- réfection des trottoirs de la ruelle Saint Laurent,
- réfection de la voirie des Frileuses,
- réalisation d'équipements paysagés Voie de la Cave à Baillon,
- 2ème tranche de voirie chemin de la Gueule à Vache,
- étude de restructuration de la « Cave Luzarchoise »,
- rendu de l'étude pré-opérationnelle sur la zone VULLI,
- participation à la rédaction de la charte du Parc Régional des 3 Forêts,
- vote d'une motion contre l'extension de l'aéroport de Roissy et lutte pour la diminution des nuisances actuelles
- étude d'acquisition / échange des parcelles louées à l'Institut de France
- création à Asnières d'un service de garderie pré et post-scolaire
- lancement du tri sélectif « TRI OR ».

**Claude Krieguer, votre Maire, vous reçoit en Mairie, tous les samedis matin sur rendez-vous.**

# C'était Hier

...il doit y avoir à peu près 16 ans, une rue du lotissement de la Croix Boissière était baptisée "Rue des Vignes" et chacun d'en demander la raison.

La "Rue des Vignes" est située sur un des territoires qui étaient couverts de vignes.

Autrefois, on cultivait la vigne à Asnières. A preuve, cette délibération de 1818...

*"L'An mil huit cent dix huit ce jourd'hui Dimanche vingtième jour du mois de Septembre à midi,*

*Le Maire et les Gardes Messiers de la commune d'Asnières sur Oise soussigné, après s'être assurés de la maturité des vendanges, ont fait annoncer à son de caisse que le dit jour précité on prendrait le jour pour fixer l'ouverture des vendanges s'étant réunis sur la place de cette commune et avoir pris et demandé trois des principaux vigneronns de la commune, ont pris l'arrêté suivant :*

*1° - L'ouverture des vendanges est fixée pour la présente année 1818 au samedi 26 septembre courant.*

*2° - Il est défendu aux vigneronns de cette commune et de celles limitrophes, de se transporter sur le territoire de cette commune pour vendanger avant l'époque précitée.*

*3° - Le grappillage ne sera ouvert que huit jours après l'enlèvement entier des vendanges, c'est à dire le lundi cinq octobre prochain.*

*4° - Il est expressément défendu à toute personne de tel âge que ce puisse être, d'éfeuiller d'autre vigne que la sienne propre ou sans la permission du propriétaire.*

*5° - Tout individu qui contreviendra aux dispositions ci-dessus prescrites sera traduit devant les tribunaux compétents pour qu'il soit statué.*

*6° - Le garde champêtre et les gardes messiers adjoints sont priés de tenir la main à l'exécution du présent arrêté et de verbaliser contre toutes les personnes qui y contreviendront.*

*Fait à Asnières sur Oise les jour, mois et an que dessus et ont signé à l'exception de Pierre Morel, l'un des messiers qui a déclaré ne savoir signer."*



PS : Rue de la Briette, du nom d'une ferme Asniéroise qui possédait des terres au XVII-XVIII<sup>e</sup> siècle à cet endroit.

**GB**

## Conseil Municipal

### Séance du 27/03/1997

. Le choix du TRASERR 1998 s'est porté sur la réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue d'Aval-Eau. La mise en souterrain des réseaux s'effectuera en même temps.

Si à l'issue de l'estimation de ces travaux une somme restait disponible, elle serait affectée à la réfection d'une partie de la voirie communale des Tilleuls.

. Le Conseil Municipal a accepté la renégociation des taux des 7 emprunts contractés par la commune auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le gain final total s'élève à 629733,13 Francs (cf article page 11).

. Le mode de financement choisi pour la création de logements sociaux dans la Ferme Le Faucheur est le P.L.A.T.S. (Prêt Locatif Aidé Très Social). La commune restera maître de l'attribution des logements.

### Séance du 02/05/1997

. Le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition du bâtiment "La Cave Luzarchoise" dont le prix de vente, fixé à 430000 Francs comprend le bâtiment de 450 m<sup>2</sup> sur 1205 m<sup>2</sup> de terrain.

L'achat de ce bâtiment, notamment destiné à recevoir les services techniques municipaux, s'inscrit dans notre volonté de reconquérir notre environnement (il sera réduit en hauteur). Le coût de cet achat et les travaux qui suivront supposent que la commune contracte un nouvel emprunt pour une durée de 15 ans.

**JL**

# Travaux

## Rue Pierre Brossolette

Que de problèmes rencontrés...et par conséquence, que de retard, de surcoût, de gêne pour les riverains et usagers. Il était prévu l'enfouissement des réseaux électricité, téléphone et éclairage public.

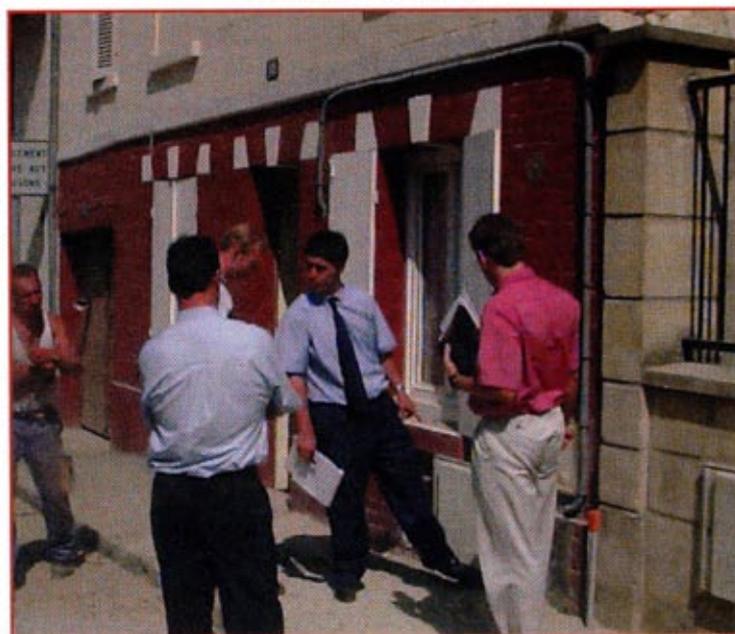
L'ouverture de la chaussée a fait apparaître la vétusté du réseau de distribution d'eau potable. La Lyonnaise des Eaux a refait tous les branchements particuliers. Nous avons dû remplacer la conduite de la fontaine publique dont les fuites provoquaient des affaissements de chaussée.

Le passage caméra dans les collecteurs d'eaux usées et pluviales a révélé d'importants désordres dans le très ancien collecteur qui, autrefois récupérait les eaux de toutes sortes, ce que l'on appelait "le tout à l'égout". Pollution oblige, les communes se sont dotées de réseaux dits "séparatifs" et ces anciens collecteurs sont maintenant destinés aux eaux pluviales. Les désordres n'étaient pas réparables et nous avons dû procéder au remplacement complet de la conduite.

Enfin, l'entreprise Dubrac avait prévu l'intervention de ses équipes pour le 15 juillet. Du fait des problèmes accumulés, amenée à modifier son planning, elle n'a pu commencer les travaux de réfection des trottoirs et remise en état de la chaussée que le 8 septembre.

Nous pensons avoir fait le tour de tous les ennuis pouvant provenir du sous-sol et avons l'espoir de conserver cette rue en excellent état durant de nombreuses années.

**GB**



## Stade Delacoste

Les vestiaires du Stade Delacoste, équipements mis à la disposition du club de football Viarnes/Asnières, sont devenus au fil du temps non conformes à la salubrité et au confort des joueurs. Ce constat a été fait par les membres du SIVOM directement en charge du secteur sportif de nos villages. Malgré des travaux importants entrepris il y a peu d'années, ils sont redevenus ce qu'ils sont aujourd'hui.

Le SIVOM Viarnes/Asnières a donc pris la décision volontaire de remédier à cet état de chose. De nouveaux vestiaires seront donc construits à la place de ceux existants. Un permis de construire est actuellement à l'étude.

Le club de football a apporté ses suggestions et le SIVOM tentera de les intégrer dans sa réflexion et surtout dans le budget consacré à cette opération.

Là encore, les choses avancent dans la collaboration entre nos deux communes pour le bien de tous, jeunes et moins jeunes.

Tout ne peut se faire en même temps. Cependant, notre volonté est et restera "AVANCER, REALISER dans la mesure de nos possibilités financières avec DYNAMISME et REALISME". Ce projet sera accompagné, comme nous l'avons déjà écrit, d'un aménagement des abords de ce stade qui se trouve également être l'entrée de notre village.

A suivre...

**HW**

## Maison du Village

Nous attendons les vacances, la possibilité de disposer de 3 semaines sans réservation, pour procéder au "rajeunissement" de la grande salle de la Maison du Village. Ceci, en attendant le résultat d'une réflexion globale concernant l'aménagement des zones de loisirs dont nous disposons.

Nous nous devons de le faire par respect des usagers, associations ou particuliers.

Nous avons également accordé une priorité pour la mise en conformité de l'installation électrique dans tout le bâtiment dont les points faibles, voire dangereux, étaient signalés chaque année par l'APAVE sans que remède y soit apporté.

Il nous reste à souhaiter que les utilisateurs auront à coeur, eux aussi, de respecter l'important travail de Monsieur Poulet, artisan peintre, qui pourrait nous dire combien de clous, de punaises..., avaient provoqué des dégradations, laissé des trous, des éclats de plâtre à reboucher.

Nous attirons votre attention sur ce point précis en vous demandant d'utiliser à l'avenir les points d'accrochage pour guirlandes et décorations.

A l'avance, merci.

**GB**

## Comité de Jumelage : resserrement des liens d'amitié entre Cutigliano et Asnières

*Nos visiteurs à Royaumont*

Les deux nouvelles municipalités, très prises par la reprise des affaires communales, se sont, dans un climat très chaleureux et amical, retrouvées au cours de l'été 1997. Le prolongement du jumelage a été possible grâce au dévouement des membres du Comité de Jumelage d'Asnières et Hervé PELLIN, Secrétaire Général de la Mairie d'Asnières qui a été un excellent interprète. Nous le devons également à la volonté du nouveau Maire de Cutigliano, Graziano NESTI et à l'ancien Maire qui siègent ensemble au Conseil Municipal et qui nous ont fait l'honneur de leur venue à Asnières où ils sont restés trois jours au mois de juin.

Au soir des adieux, où tous les Asniérois avaient été conviés, Graziano NESTI avait lancé une invitation à venir à Cutigliano au mois d'août à l'occasion de la Fête du Village. C'est sous de multiples drapeaux français à l'entrée du villa-



*La réception à Cutigliano*

ge, d'affiches placardées sur le parcours jusqu'à la mairie et chez tous les commerçants, que la délégation d'Asnières (composée de Marielle Brochard, adhérente du Comité, Hervé Windels et Claude Krieguer) a été reçue à Cutigliano.

Au cours de ce trop court séjour, Graziano NESTI nous a consacré tout son temps pour nous faire découvrir Cutigliano et ses multiples hameaux, son patrimoine historique, ses stations de ski, sa forêt de hêtre classée unique en Europe sous la conduite des gardes-forestiers et l'hospitalité des guides de montagne, son artisanat et ses produits régionaux. Lors de la réception officielle en Mairie nous avons reçus de nombreux cadeaux, que vous pouvez découvrir à la mairie d'Asnières, ainsi qu'une cassette vidéo présentant le patrimoine historique de Cutigliano et ses activités touristiques. Nous aurions aimé partager ces moments intenses et privilégiés avec vous. Graziano NESTI a renouvelé son invitation à tous les

Asniérois au cours de son allocution. A l'occasion d'un échange organisé par le Comité de Jumelage, les enfants d'Asnières sont attendus à Cutigliano entre le 28 décembre 1997 et le 4 janvier 1998 et nous recevons les enfants de Cutigliano pour les fêtes de Pâques 1998 (de 10 à 14 ans). Renseignez vous dès à présent auprès de la Mairie si vous désirez recevoir des enfants ou être reçus.

### Cours de langue italienne

Monsieur Zammarchi dispensera de nouveau ses cours d'italien à partir du 14 octobre à la Maison du Village chaque mardi à 18h30 durant 1h30.

Pour plus de renseignements, merci de contacter les services de la Mairie ou directement Monsieur Zammarchi au 01 30 35 72 55.

JL

### Amis de la bibliothèque

"Les Amis de la Bibliothèque" d'Asnières vous attendent aux horaires suivants:

- mercredi matin 10-11h
- mercredi après-midi 15-17h
- samedi matin 11-12h30

JL

# Associations

## C'est la rentrée, vive la rentrée des "courts" ...

Durant ses congés, le Club de Tennis Viarmes-Asnières en a profité, grâce au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples Viarmes-Asnières (SIVOM) pour refaire peau neuve afin de mieux vous accueillir :

- . 3 nouveaux courts construits sur le site de Maspoli, près des deux courts couverts
- . 2 courts de mini-tennis
- . 1 mur d'entraînement

et une baisse sensible des cotisations pour la saison 1997/1998.

Nous serons heureux de vous accueillir et de vous présenter le Club et ses nouvelles installations.

Vous avez pu vous inscrire au cours des journées d'inscription au club, mais également au cours des journées "portes-ouvertes des associations" d'Asnières et de Viarmes en septembre.

Vous pouvez encore le faire auprès de Martine Michot (01 30 35 48 56) ou de Bernard Bigéat (01 30 35 80 67).

Nous vous invitons à rejoindre :

UN CLUB SYMPA-BIEN EQUIPE-CONVIVIAL et DYNAMIQUE

POUR LES PETITS ET LES GRANDS

UN MONITEUR BREVETE D'ETAT, DES ANIMATEURS AMBITIEUX

DES ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNEE

N'HESITEZ PLUS A NOUS REJOINDRE.

Les coupes Potel et Caren ont débuté les 6/7 septembre 1997, venez nombreux encourager nos équipes engagées.

Le C.T.V.A. organise, comme chaque année, du 7 au 19 octobre un tournoi open. Vous êtes invités à participer à cette fête. Inscrivez-vous, venez encourager les joueurs, assister aux finales qui auront lieu le 19 octobre.

**J.C. Nicole**

## Nouveaux courts de tennis

Dans les numéros précédents du Trait d'Union, nous avons évoqué l'engagement de notre commune pour le milieu sportif notamment par le regroupement des installations sur le site de Maspoli dans le cadre du SIVOM .

Cela est chose faite. La rentrée a coïncidé avec la réception des travaux et la mise à disposition du club de tennis des courts nécessaires au développement du sport dans le cadre associatif dans nos communes.

Comme nous nous y étions engagés, les courts se trouvant à Asnières ont été désaffectés dans le cadre de ce sport qui est par ailleurs géré par une équipe de bénévoles compétents et dévoués. Les surfaces ainsi récupérées seront réaménagées pour les jeunes de notre village en lieu et place du plateau de la rue du Crocq (Basket, Hand-Ball...).

Ces surfaces seront également mises à la disposition des scolaires dans le cadre des activités sportives.

Nous vous invitons à découvrir sur la photo ci-contre le complexe sportif ainsi créé sur le site de Maspoli.

Ces investissements répondent à un besoin. Ils correspondent au respect de notre programme.

La réalisation de ces équipements ne serait pas complète si l'ensemble du site (Football, Tennis et demain d'autres sports) ne s'accompagnait pas d'une surveillance sérieuse de l'ensemble du site. Le SIVOM a donc engagé l'étude de la construction d'un pavillon de gardien à l'entrée du site Maspoli. Cette étude étant terminée et les subventions ayant été accordées, les travaux vont donc démarrer très bientôt.

Dans quelques mois, ce projet sera terminé et le responsable de l'entretien et de la surveillance sera opérationnel.

Christophe Boyer a été choisi par le SIVOM pour accomplir ces tâches. Souhaitons lui la bienvenue.

Cette mise en place sera également accompagnée d'un règlement d'utilisation du site pour les associations concernées. Le SIVOM apporte actuellement une réflexion avec ces associations.

**HW**



## Asnières sur Oise à la reconquête de son environnement

Après l'enlèvement de 300 fûts de produits stockés dans une ancienne usine, la démolition d'un transformateur Place Jules Gautier à Baillon début 1997, grâce au concours d'EDF, la commune d'Asnières sur Oise a fait l'acquisition d'un bâtiment industriel volumineux situé à l'entrée du village, route de Royaumont, pour le restructurer et y installer les ateliers municipaux. Il s'agit en effet d'un bâtiment construit dans les années 1960 de 450 m<sup>2</sup> au sol sur un terrain de 1205 m<sup>2</sup> d'une hauteur de 19 mètres. Pourquoi cette hauteur ? Il s'agit de l'ancienne tour d'éclatement de ballons sonde envoyés dans l'espace à des fins météorologiques. Cette activité, reprise par une société américaine, a été délocalisée laissant Asnières avec cette verue à l'entrée du village.

Ce bâtiment, visible de tous les points du village et en particulier de la butte qui sépare le bourg d'Asnières sur Oise de sa prestigieuse Abbaye de Royaumont, a été utilisé comme dépôt de distribution de boissons exploité par la société "La Cave Luzarchoise".

Ce projet, mûri depuis plusieurs mois, découle d'une stratégie globale programmée qui conjugue économie et reconquête de l'environnement.

Financièrement, le coût de l'opération, acquisition et diminution de la hauteur, ne dépassera pas le coût actuel de location et présente au moins l'avantage de capitaliser plutôt que de payer un loyer à pure perte. Cette opération est aussi possible grâce à la gestion rigoureuse menée par la nouvelle équipe municipale depuis juin 1995 et tout récemment d'une renégociation de tous les emprunts ce qui permettra à la commune de faire 650000 Francs d'économie à terminaison.

C'est avec l'adhésion des habitants d'Asnières et de façon démocratique que la décision du Conseil Municipal d'acquérir ce bâtiment a été prise. En effet, tous les habitants avaient été conviés au moyen d'une invitation écrite déposée à leur domicile, à assister au Conseil Municipal du 9 juillet 1997.

Après avoir exposé le projet, le Maire suspendit la séance pour créer un débat entre les membres du Conseil Municipal et les habitants présents. C'est avec un large consensus et une majorité absolue du Conseil Municipal que la décision d'acquérir a été prise.



D'autres dossiers et points noirs sont suivis de très près par la municipalité qui ne compte pas en rester là car **l'environnement et l'écologie ne sont pas des domaines réservés :**

- . Une friche industrielle de 50000 m<sup>2</sup> dont une partie fait l'objet d'une étude et d'un éventuel rachat par la commune.
- . L'augmentation des nuisances causées par le trafic de Roissy Charles de Gaulle.
- . Les pylônes très haute tension d'EDF et leur doublement inscrit au schéma directeur.
- . Le projet inscrit au schéma directeur du département de l'Oise d'une infrastructure routière qui dévierait Chantilly, Gouvieux, Lamorlaye et qui passerait près des étangs de Royaumont pour rejoindre la déviation D 922.
- . L'extension de la station d'épuration d'Asnières sur Oise à proximité des champs captants.

CK

# Environnement

## Maison de l'environnement

Nous vous rappelons l'existence de la Maison de l'Environnement située à Roissy Charles de Gaulle en zone de frêt 1. Cette structure accueille le public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 16h30 afin de lui faire comprendre l'évolution des transports aériens et toutes les contraintes s'y rattachant. Une manifestation se tiendra notamment dans le cadre de Sciences en fête les 10, 11 et 12 octobre prochains.

JL

## A suivre

Pour conférer à notre village sa propre identité, Pour lui conserver son histoire, la rendre encore présente.

Pour y intéresser l'habitant mais aussi le passant, le promeneur, nous oeuvrons depuis plusieurs mois déjà sur un projet dont nous vous donnons ci-dessous les principaux points.

. Gravure dans la pierre de la date de construction de notre patrimoine : lavoirs, ponts, écoles, Mairie...

. Renouvellement des plaques des rues sur lesquelles seront inscrites les anciens noms.

ex : rue Pierre Brosollette

ancienne rue de la Boucherie

rue du Cimetière

ancienne rue aux Cailloux

- . Nettoyage des tombes des hommes et femmes qui ont fait notre histoire.
- . Remise en valeur de monuments, d'inscriptions effacées par le temps.
- . Après rénovation, mise en vue du public de différents objets et oriflammes retrouvés enfouis par ci, par là.
- . Mise en place d'une signalisation touristique.

Pour l'heure, nous collectionnons les estimations. Nous avons obtenu 80 % de subventions dans le cadre de la réhabilitation des lavoirs.

Combien obtiendrons-nous pour ce vaste projet ? ...affaire à suivre.

GB

## Déchetterie de la Gueule à Vaches

L'équipe municipale s'était engagée à étudier la mise en place de bennes spécifiques pour un tri sélectif. La déchetterie de la "Gueule à Vaches" depuis plus d'un an rencontre un franc succès parmi les Asniérois.

Toutefois, quelques problèmes quant à sa destination s'étant faits jour, puisque certaines personnes en profitent pour y déposer un volume bien trop important de déchets, remplissant ainsi les bennes à elles seules, nous vous rappelons que cette mini-déchetterie n'a pour vocation que d'accueillir des faibles quantités de déchets, verts, mêlés ou autres gravats propres, et qu'il ne saurait être question d'accepter les administrés souhaitant y déposer des camions remplis de ces déchets.

Pour ces derniers, d'autres solutions existent : soit se rendre à la déchetterie de Champagne sur Oise, habilitée à recevoir des volumes plus conséquents, soit louer une benne pour y déposer ceux-ci.

HP





## Centre de Loisirs - Été 1997 -

*A l'heure du repas*

Le Centre de Loisirs de juillet a remporté un vif succès tant pour les enfants que pour les parents. Notre objectif de lui insuffler un nouvel essor et de doubler sa fréquentation en deux ans est atteint. De 25 en 1995, il est passé à 49 enfants (maximum autorisé actuellement).

Les aménagements que nous avons effectués ont beaucoup contribué à sa réussite; tarifs dégressifs, horaires plus larges, matériel renouvelé, information quant à son existence. Le professionnalisme et le dynamisme du directeur, Fabrice Deboeuf, et de son équipe Stéphane Morel, Christelle Chaillou, Emilie Willemin, Guillaume Martel, Maryline Mauvignier et Solène Lecoz ont parachevé ce succès.

Nous les remercions pour leur excellent travail de préparation et d'exécution.

Nous remercions les parents, les enfants et les invitons dès à présent à retrouver le centre en juillet 1998.

Un mot sur les campings, celui des moyens et des grands s'est déroulé à Monchaux. Sur 36 enfants inscrits au centre, 36 sont partis pendant 5 jours à la mer. Les petits sont partis dans une ferme à Bulle dans l'Oise durant 3 jours.

**RM**



*L'équipe du centre aéré.*

## Petites annonces

Professeur de piano au Conservatoire National de Région de Boulogne Billancourt donne cours de piano (tous niveaux) à Baillon et Asnières.

Pour tous renseignements, contactez Monsieur JEAN au 01 30 35 36 18 (répondeur).

## Un grand merci

Grâce à Monsieur et Madame Bertrand, boulangers d'Asnières, les Baillonnais continuent de profiter d'un service bien utile et agréable à savoir la distribution de pain à Baillon. En effet, depuis quelque temps déjà Monsieur Bertrand effectue une tournée pour les Baillonnais tous les jours vers 10h. Il s'arrête devant l'ancienne auberge ainsi que dans le Prieuré.

**JL**

## Problèmes de sécurité et de place à l'école Blanche de Castille

Vous l'avez sûrement constaté, l'accès à l'école Blanche de Castille n'est pas facile. Cela est lié à sa situation géographique: elle est au centre du village. L'entrée de la maternelle est située en début de virage et le passage des enfants en bas de la rue Delchet-Grande rue n'est pas sans risque.

Afin de tenter d'améliorer les entrées et sorties de classes, nous cherchons une solution adaptée. Cependant, l'affaire n'est pas simple!!

A cela s'ajoute un problème de place au sein même de cet établissement. En effet, la cour de récréation est dangereuse et trop exigüe. Les locaux, ayant tous une affectation en primaire, deviendraient rapidement insuffisants si de nouvelles classes devaient être créées. Cela dit, nous sommes satisfaits que l'Inspection Académique ait accordé l'ouverture d'une classe supplémentaire dans notre école.

**FD**

# Communale

## Garderie pré et post scolaire à l'école Blanche de Castille.

Une garderie pré et post scolaire ouvrira ses portes début novembre. Les enfants seront accueillis à la cantine à partir de 7h30 où un petit déjeuner les attendra.

Après 16h30, ils goûteront et pourront attendre leurs parents dans des conditions agréables jusqu'à 18h30.

Le coût de cette prestation est de 25 francs par journée et par enfant qu'il soit présent le matin, l'après-midi ou toute la journée. Cette garderie acceptera 20 enfants maximum le matin et 20 le soir. En effet, un animateur prendra en charge jusqu'à 8 enfants de la maternelle et un autre 12 enfants du primaire.

Ce nouveau service est mis en place car il va dans le sens de notre mode de vie actuel, et correspondant à une réelle demande des parents.

**FD**



## "Atelier livre à Royaumont"

Le jeudi 4 septembre, en début de soirée, enseignants, parents et enfants de l'école du Bois Bonnet se sont rendus à l'Abbaye de Royaumont, pour un cocktail, où les attendaient Monsieur Francis Maréchal (Directeur de la Fondation Royaumont), Mademoiselle Nathalie Le Gonidec (bibliothécaire), Monsieur Daniel Ahp (graveur) et Monsieur Christian Bontzolakis (écrivain).

Après quelques petits discours, les enfants ont tous reçu leur oeuvre.

A cette occasion, une estampe a été remise à Monsieur Claude Krieguer. Elle sera bientôt accrochée en Mairie.

Ce projet ambitieux a permis aux enfants de réaliser leur livre en jonglant avec leurs mots et leurs idées, et de découvrir les différentes techniques de gravure pour les illustrer. La haute qualité des intervenants a permis un travail remarquable.

Bravo à tous.

**FD et Patricia Lecoanet**

## Téléthon 1997

Cette année, la Commission Jeunesse et Sports a de nouveau décidé de participer au Téléthon en collaboration avec le comité local d'organisation de Viarmes, dont Madame Lucas est le coordinateur.

Cette année encore, nous vous solliciterons pour participer à cette opération humanitaire.

Chacun, s'il le peut, doit donner quelques heures de son temps pour apporter son aide morale et financière aux personnes malheureusement atteintes d'une maladie génétique.

La Commission Jeunesse et Sports a la chance, grâce à Madame Lecoanet, Directrice de l'école de Baillon, de pouvoir organiser une réunion publique de sensibilisation sur les maladies génétiques avec le Docteur Andoni Urtiz Béréa comme intervenant.

Cette soirée pour la solidarité aura lieu dans la salle du conseil municipal de la Mairie d'Asnières sur Oise.

Tout d'abord, nous pouvons remercier Docteur Urtiz Béréa d'accorder quelques heures de son temps au service des plus démunis devant la maladie.

Nous vous invitons donc à venir nombreux à cette soirée. Par avance, nous vous en remercions.

**HW**

" A gauche, Madame Ballou et ses élèves après leur exposition de dessins, dont le thème cette année, était l'Egypte."



# Vie Communale

## Rentrée scolaire 1997/1998

La rentrée scolaire 1997/98 a été riche en évènements.

A l'école Blanche de Castille, Monsieur Bruno SATRIN, nouvellement nommé Directeur dans notre commune (en charge des élèves du CM2), et son équipe composée de Mesdames Marie VERONNEAU (P.S.M), Nadine SAUVAUX (M.S.M.), Catherine ANDRE (G.S.M.), Marie SATRIN (C.P.), Nicole GABBAI (CE1-CE2), Claire DAIX (CE2), Martine BLANCHARD (CM1) et de Monsieur Gilles MEZAC (C.P.-CE1), ont accueilli les 216 élèves dans une atmosphère détendue.

En effet, nous avons appris la veille au matin que la classe supplémentaire que nous avons demandée auprès de l'Inspection Académique était accordée.

*Le Directeur, les Enseignantes, et le Personnel d'Encadrement de la Maternelle.*



A Baillon, Madame Patricia LECOANET, Directrice déjà bien connue de l'école du Bois Bonnet, en charge de la classe CE1-, CE2 et son équipe composée de Mesdames Françoise GALETRAND (P.S.M. et M.S.M), Corinne ELIE (G.S.M. et C.P), Dominique GIOVAGRANDE (CM1-CM2) accueilleraient leurs 78 enfants dans la bonne humeur.

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux enseignants, parents et enfants et espérons que cette année scolaire sera enrichissante pour tous.

**FD**

# Vie *Pratique*

## L'agenda

### Sécurité Sociale

Madame Lecouvreur, Assistante Sociale spécialisée Sécurité Sociale, nous informe de ses permanences :

. Mardi après-midi (sur rendez-vous) au Centre de Sécurité Sociale 7 bis, rue L. Godin à Beaumont (01 30 34 05 94)

. 1er et 3ème Mercredi matin de chaque mois (sur rendez-vous) au Centre de Sécurité Sociale 8, rue Eugène Lair à Viarmes (01 34 09 29 19).

JL

### Recensement militaire

Les services de la préfecture nous informent que les jeunes gens doivent obligatoirement se soumettre au recensement militaire lequel sera maintenu quel que soit le dispositif du système futur du service national.

JL

### Collecte des encombrants et des verres

Verres	Encombrants
. Vendredi 24 octobre	. Mercredi 22 octobre
. Vendredi 28 novembre	. Mercredi 26 novembre
. Vendredi 26 décembre	. Mercredi 24 décembre

## Informations

### *Financières et Economiques*

Gérer et conduire les affaires d'une commune est et deviendra de plus en plus complexe. Cela nécessite un champ élargi de compétences. A la gestion de l'unité économique s'ajoute bien sûr une dimension humaine qui est fondamentale. Il est aussi important de se documenter et de suivre les évolutions, en particulier celle des marchés financiers, pour gérer efficacement son endettement, avec l'objectif d'une réduction du coût de la dette et donc une augmentation des capacités de financement en phase d'investissement.

C'est ainsi qu'à la suite d'une analyse de l'endettement de la commune qui, il faut le préciser est tout à fait acceptable et conforme aux ratios d'autres communes de même importance, il a été constaté sur certains prêts, des taux cohérents au moment où ils ont été contractés, importants par rapport aux taux pratiqués actuellement sur le marché. Il a donc été procédé pour chacun des prêts à un examen des conditions de sorties en particulier des clauses de l'indemnité actuarielle dans le cas d'un remboursement anticipé qui a pour objectif de permettre à la banque de compenser le manque à gagner occasionné par le fait qu'elle sera conduite à replacer l'emprunt remboursé par anticipation dans des conditions plus défavorables. Les renégociations menées auprès du prêteur originel, la Caisse des Dépôts et de Consignation, ont permis, sans augmenter la durée, tout en versant une indemnité actuarielle de 120 000 F, d'aboutir à une baisse significative des taux qui passent de 11,75% à 4,90%...6,20% et de réduire de 630 000 F le coût de la dette sur la durée restante des prêts.

Je remercie les Membres de la Commission des Finances et notre Secrétaire Général pour l'excellent travail d'étude qui a été réalisé.

CK

# Un Conseil Municipal à votre disposition



## Un Journal pour vous

### Nos colonnes vous sont ouvertes...

La commission information, outil de communication pluraliste est à votre écoute et à votre disposition pour vous informer et communiquer vos articles, questions, réflexions et suggestions.

N'hésitez pas à vous y associer.

## Participations

### Responsable édition:

- Eric Therry

### Articles:

- Ginette Bianchi
- Françoise Deneufbourg
- Claude Krieguer
- Patricia Lecoanet
- Juliette Lefort
- Robert Morlet
- J.C. Nicole
- Hervé Pellin
- Hervé Windels

### Ont également collaboré:

- Tous les membres de la commission information

### Photos:

- Gérard Chapelle
- Hervé Windels

### Correction:

- Commission information

### Diffusion:

- Gérard Chapelle

Mise en Page , flashage et impression : C&C

*A Bientôt ...*